

saint-martin d'URIAGE



● **Plan Local d'Urbanisme**
Levée des mesures de restriction
Page 7

Action sociale

Dossier - Pages 12 à 17

Connaissez-vous le CCAS ?

Journal bimestriel d'informations municipales des villages de Saint-Martin d'Uriage

Janvier-Février / Mars-Avril / Mai-Juin / Juillet-Août / Septembre-Octobre / Novembre-Décembre 2022 → Numéro 209

www.mairie.saintmartinduriage.fr



sommaire :: édito

2



informations communales

- Maîtrise de l'énergie
- Combe de Gières : covoiturons!
- Recensement citoyen
- Futur travaux dans la combe de Gières
- In memoriam : Claude Bernardon
- PLU : zéro artificielle nette
- Levée des mesures de restriction
- Offre d'emploi
- Règlement d'occupation du domaine public
- Vie éco : Epicerie Lauris / La poulette à facettes
- Troc à Dédé
- Chenilles processionnaires
- Accueillir la bio-diversité dans son jardin
- Expression politique

Dossier > Action sociale

Connaissez-vous le CCAS ?

écoles

Préinscription rentrée scolaire 2023

social

- Service jeunesse : Place aux jeunes
- Projet : coup de pouce orientation

ça s'est passé en images

- Au Belvédère...
- Forestivité / Petits prix / Transition alimentaire
- Solidarité / Commémoration

associations saint-martinoises

- SMU Handball
- Union des Commerçants d'Uriage
- Festimamo : réveillon 2022
- Ecole de musique d'Uriage
- ASEL : atelier citrouille / Octobre rose

animation

- Belvédère : programmation
- Concert et exposition...

entre nous

- Etat civil
- Permanences
- Petite annonce

blocnotes

- Téléphone pratique
- Horaires d'ouverture des Services publics



3



12



18



19



22

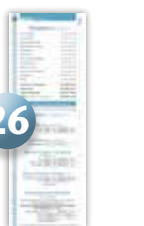


24



25

26



4

informations
communales

12

dossier
Action sociale
Connaissez-vous le CCAS ?

18

écoles • social

19

ça s'est passé
en images...

22

associations

24

animation

25

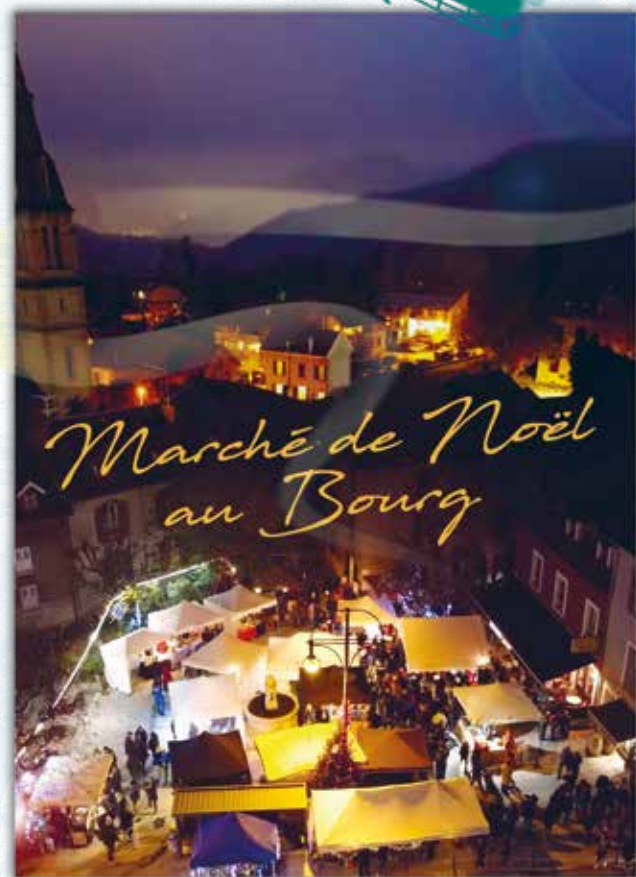
entre nous
Etat-civil - Permanences

26

bloc notes
Numéros utiles - Horaires...



Imprimé sur papier recyclé
avec des encres à base végétale



Marché de Noël
au Bourg

Samedi 3 Décembre 2022

© Commune de Saint-Martin d'Uriage



A noter
sur son agenda
de rentrée

Vœux à la population

Vendredi 13 janvier

19h à la Richardière

Le Maire et les élus ont le plaisir de vous convier à la soirée de présentation des vœux. L'occasion d'enfin se retrouver, après deux années d'interruption, pour ce traditionnel temps fort de la vie de la commune!

Renouant avec une longue tradition, la soirée mettra à l'honneur des acteurs économiques et associatifs de la commune.

Important: si l'évolution des conditions sanitaires liées à la Covid-19 conduisait comme en 2021 et 2022 à annuler cette soirée, l'information serait diffusée sur le site internet de la mairie et sur la page Facebook SMU Officiel. Elle serait également affichée en mairie et sur le panneau électronique d'Uriage. @



Le Journal de Saint-Martin d'Uriage est édité par le service communication de la Mairie.
2, place de la Mairie - 38410 Saint-Martin d'Uriage • Tél. 04 76 59 77 10 • www.mairie.saintmartinduriage.fr
Directeur de publication/Rédaction : Peggy Briand • Direction artistique : Eric Chartier-Coton
Réalisation : CHAPO'COM Fontaine • Impression : Imprimerie Notre-Dame Montbonnot
Régie publicitaire : commercialisation et réalisation Eric Chartier - regie.smu@groupe-c.com - 06 09 68 87 72

2 900 exemplaires - ISBN 1270-0290 - Dépôt légal décembre 2022

Un paysage de carte postale, une qualité de vie appréciable, des services multiples... Ce sont quelques-uns des atouts de notre commune où il fait bon vivre. Pourtant, les premières années de ce mandat resteront marquées dans notre mémoire collective et nos vécus individuels comme des années où l'épidémie de Covid-19 a bouleversé notre quotidien et nos vies, parasité nos actions ou ambitions et mis à l'épreuve nos organisations. Plus encore, cette situation a mis en lumière le besoin que nous avons d'autrui et, d'une certaine manière, les fondements de notre vie sociale et de nos obligations pour que tout un chacun puisse accéder à une vie « vivable ».

La reconnaissance des missions du Centre Communal de l'Action Sociale est essentielle. Le CCAS a pour rôle principal d'animer une action générale de prévention et de développement social en lien avec les autres institutions communales ou territoriales. Il intervient également pour des actions solidaires comme le repas annuel des aînés, la distribution des colis de fin d'année ou l'attribution d'aides financières. Le dossier de ce bulletin vous présente les principaux thèmes de son action.

Pour ce mandat, notre volonté est de pérenniser les actions déjà engagées depuis plusieurs années et de faire évoluer nos pratiques pour les adapter aux besoins des habitants et aux objectifs de qualité d'un service social performant apportant des solutions concrètes aux difficultés rencontrées par nos concitoyens.

Soyez-en sûrs, les membres du Conseil d'administration veillent à ce que le service conduise son action dans la bienveillance et la solidarité. Par une action quotidienne, les agents cherchent à répondre aux exigences sociales et humaines avec réactivité et efficacité. Lutter contre l'isolement, faciliter l'accès aux droits et aux services, promouvoir le vivre en bonne santé, faciliter la vie de nos aînés, accompagner les jeunes les plus en difficulté dans leur recherche d'emploi, ... sont autant de missions constitutives de l'action sociale de proximité que la commune souhaite porter.

Cette dimension sociale doit être appréhendée dans une approche globale qui implique et impose de travailler en transversalité et en complémentarité avec l'ensemble des élus et des services en charge des politiques communales : enfance/jeunesse, logement social, rénovation thermique, sport, culture, vie associative, insertion/emploi...

La proportion de personnes âgées dans la population de la commune augmente. À Saint-Martin d'Uriage, nous nous devons de participer à leur accompagnement, qu'elles souhaitent entrer en Résidence Autonomie ou préfèrent vivre le plus longtemps possible chez elles ou en famille.

Après deux années particulièrement difficiles pour stabiliser l'équipe du CCAS et celle de la Résidence Autonomie, nous espérons pouvoir lancer certains projets mis en sommeil et ce, grâce à l'arrivée de notre nouveau directeur, Clément Feuillade, et la nomination future d'un nouvel agent social. Parmi ces projets, la lutte contre la fracture numérique, la mise en place d'un réseau de solidarité à caractère social notamment pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, la Solidarité bio, le projet santé par le sport pour les seniors, une maison de santé et un habitat partagé, et ce, dans des partenariats institutionnels et associatifs.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui, au quotidien, participent à cet effort aux services des plus fragiles, sans oublier les nombreuses familles d'accueil de migrants ukrainiens, les bénévoles de Belledonne Solidaire pour leur générosité, et tous les anonymes qui portent un regard bienveillant sur ces personnes pour qu'elles puissent accéder à une vie acceptable.

À toutes et tous nous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et formulons le vœu que chacun puisse vivre ces moments dans la douceur d'une ambiance familiale ou amicale. @

Michel Deridder

Adjoint à solidarité, logement et sport
Vice-Président du CCAS

Gérald Giraud

Maire
Président du CCAS

Maîtrise de l'énergie

La Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) vous apporte des pistes pour passer l'hiver avec plus de sobriété et faire face à la hausse des factures.

Surveiller sa consommation

La maîtrise de sa consommation d'énergie passe avant tout par la connaissance des éléments qui consomment le plus chez soi. Cela permet ensuite de cibler la réduction de la consommation de vos appareils les plus « gourmands ».

Pour la surveillance de la consommation des chauffages électriques, la CCLG soutient le système de boîtier Voltalis. Ce système gratuit et connecté à vos appareils permet de consommer moins... et au bon moment, avec une économie estimée à 15 %.

Mais comme au final la maîtrise de l'énergie dépend avant tout d'une sobriété de mode de vie et des habitudes de consommation dans la maison, l'Agence de la transition écologique donne un ensemble de solutions pour réduire sa consommation directe en énergie.

<https://agirpourlatransition.ademe.fr>

Remplacer son mode de chauffage

Le chauffage, qui représente une grande part de la consommation énergétique en hiver, est un des leviers d'économie les plus importants. Il peut être très intéressant

de changer ou rénover son mode de chauffage. Si vous avez choisi un chauffage principalement au bois, sachez que la CCLG accompagne notamment la rénovation des appareils de chauffage individuel au bois non performants avec la Prime Air Bois.

www.le-gresivaudan.fr
> 100% pratique > Rénov'énergie > Prime Air Bois

Isoler sa maison

Pour réduire sa dépendance énergétique, le plus efficace est encore d'isoler son logement. En France, on compte 5,2 millions de logements dits « passoires thermiques » : habitations mal isolées et très énergivores. Ces logements seront progressivement interdits à la location à compter du 1^{er} janvier 2023.

Pour isoler son logement, il existe de nombreuses aides. Un guichet unique, France Rénov', a été lancé en 2020 dans le cadre du service public de la performance énergétique de l'habitant afin de faciliter l'accès aux conseils et aides financières.

Attention aux annonces frauduleuses ! Les artisans que vous contactez pour vos rénovations doivent être certifiés RGE.

RénovEnergie > 08 01 90 21 38 (n° vert gratuit)
RGE > <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>

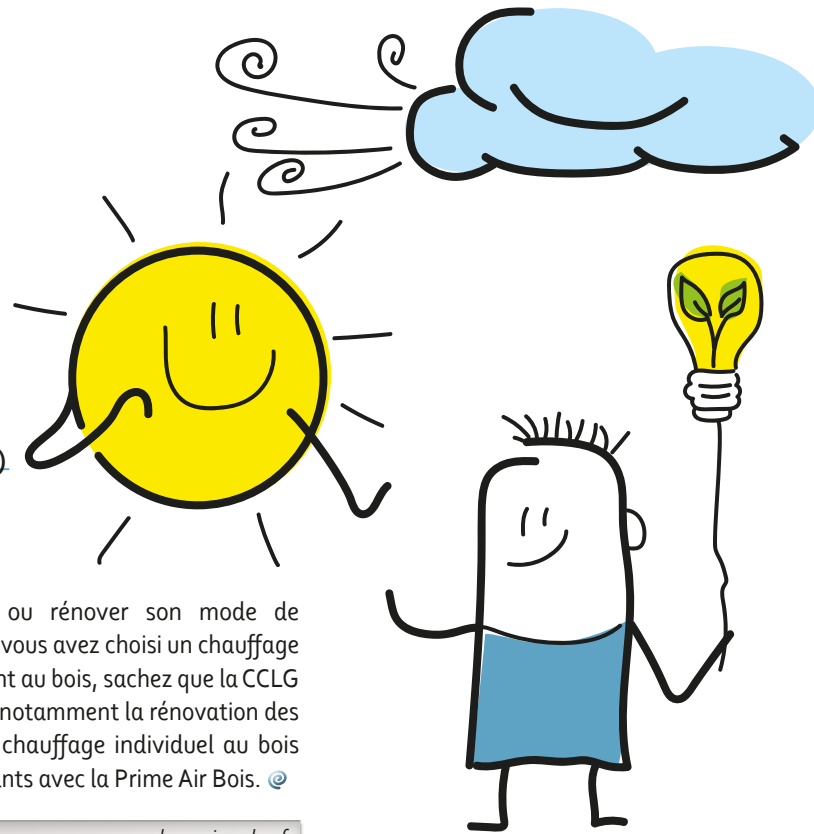
Produire son énergie

La dernière étape pourra consister à produire sa propre énergie afin d'être en partie autonome en énergie et ainsi réduire le montant de ses factures. La CCLG propose une prime chauffage et chauffe-eau solaire pour accompagner financièrement les projets d'équipements de toitures solaires thermiques et les équipements liés : ballons, régulateurs... Ces primes sont attribuées selon des critères spécifiques, vérifiez votre éligibilité !

www.le-gresivaudan.fr/571-renov-energie.htm



Sobriété énergétique



Combe de Gières

Il est urgent de réduire le nombre de voitures, covoiturons de concert !

Une des solutions pour réduire le nombre de voitures en circulation est le covoiturage. Des habitants font part de leur expérience : une mine d'informations et de bons plans !

« Franchement, la première fois que j'ai testé MCovoit', j'étais un peu stressée : pas simple de passer du confort de sa voiture à l'aventure du covoiturage, faut un peu se pousser. Bon, avec mon mari, on avait décidé de ne garder qu'une voiture pour deux. [...] Je décide de prendre un peu de temps pour installer l'application : 1^{ère} surprise, le service qui gère MCovoit' m'appelle et j'ai toutes les explications dont j'ai besoin ! Je configure, j'active ma demande de déplacement et [...] pas très longtemps après, une voiture s'arrête et c'est la première rencontre d'une série vraiment chouette. [...] J'ai continué... pas tous les jours mais au moins une à deux fois par semaine pour descendre et je ne suis jamais arrivée en retard ! »

Françoise

« J'ai utilisé plusieurs fois le service MCovoit' comme passagère et conductrice. Comme passagère le délai d'attente en partant d'Uriage n'a jamais dépassé les 5 à 6 minutes. Une fois j'ai été prise par une conductrice qui avait simplement vu sur le panneau d'affichage qu'une personne était en attente pour aller à Grenoble. Par contre pour remonter à partir de Coco fruits cela n'a fonctionné qu'une fois. Ma solution de repli : vu que l'application informe de la présence ou non de potentiels conducteurs je ne descends pas du bus 15 s'il n'y a pas de conducteur à proximité, et je remonte à Uriage par le bus 23 à partir de l'arrêt Edelweiss [...] »

Sylvie

« Depuis une prise de conscience sur l'urgence climatique, je privilégie les modes de transport partagés. Le covoiturage m'offre de multiples bénéfices : je rencontre des gens super, j'ai l'impression de faire une bonne action et le plus souvent les trajets ne me prennent pas beaucoup plus de temps. [...] Toutefois, il m'a été difficile de m'y retrouver parmi les solutions proposées et je pense que l'offre manque un peu de visibilité et de fluidité. Personnellement, je covoiture beaucoup par l'intermédiaire du groupe whatsapp qui propose des trajets "école des petites maisons / campus" : c'est simple à organiser, très réactif, et on trouve toujours une bonne âme pour nous transporter ! [...] »

Solène

Les solutions actuellement proposées dans la commune pour le covoiturage

MCovoit' Lignes +

Service public de covoiturage au départ d'Uriage gare permettant de rejoindre Saint-Martin d'Hères (arrêt Coco Fruits, correspondance vers Grenoble avec les lignes C5 et C7). Le service fonctionne avec ou sans application. Simple d'usage, il permet de covoiturer en temps réel sans contrainte de planification et sans commission (service gratuit pour les passagers, conducteurs indemnisés). Aux heures de pointe, un système de garantie départ assure le passager d'arriver à destination. Vous êtes déjà conducteur ? N'oubliez pas de lancer l'application ou de regarder vos messages et expérimentez le rôle de passager ! Vous voulez essayer d'être passager et n'osez pas ? Nous pouvons vous accompagner pour un essai de covoiturage : envoyez-nous un mail, nous calerons un rendez-vous selon nos disponibilités communes.

Infos > <https://www.lignesplus-m.fr>

MCovoit' Pouce

Covoiturage spontané, à Gières au niveau de Routens. Ce panneau vous permet de choisir une destination parmi celles présentes et de l'afficher à la vue des conducteurs.

Autostop Rézo Pouce

(prochainement M Covoit Pouce) : les points d'arrêts sont situés un peu partout dans la commune.

MCovoit' RdV

Mis en place dans certaines zones d'activité (Innovallée, CHU, Crolles-Bernin notamment) et basé sur la plateforme KAROS. Nous allons œuvrer pour que le campus de Saint-Martin d'Hères fasse partie de cette liste.

Groupe WhatsApp "Petites maisons - campus"

mobilite@mairie-saintmartinduriage.fr

Communauté de covoituteurs les habitants du Bouloud

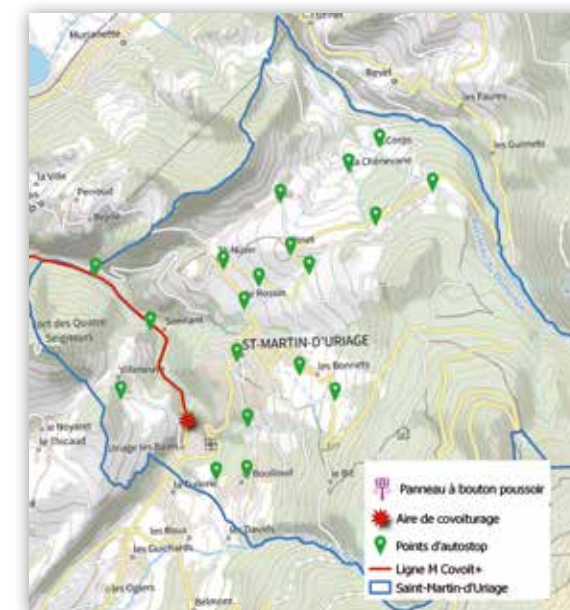
Cette communauté peut s'élargir aux hameaux limitrophes, par exemple aux habitants du Bourg qui pourraient faire un détour par la route du Bouloud. Et des habitants du Bouloud pourraient passer par la piscine...

<https://movici.auvergnepes.fr/communaute/bouloud-saint-martin-d-uriage>
Renseignements > covoitbouloud@gmail.com

Le groupe Mobilités travaille activement pour identifier d'autres pistes de réduction du nombre d'autosolistes*. Envoyez-nous vos suggestions !

Le groupe de travail Mobilités

mobilite@mairie-saintmartinduriage.fr



* Engin de plus d'1 tonne transportant une seule personne en utilisant une énergie fossile le plus souvent.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser. Il s'agit d'une démarche citoyenne, parfois encore appelée par erreur recensement militaire, qui ouvre des droits et permet de répondre à certaines obligations.

En effet, une fois recensé(e) en mairie auprès du service Affaires Générales, le ou la jeune concerné(e) reçoit une attestation de recensement.

Celle-ci doit être présentée lors de certaines démarches. Elle est par exemple obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Le recensement permet également à la mairie d'inscrire le jeune automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Il ou elle pourra alors voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir besoin de faire d'autres démarches.

Attention

L'attestation de recensement est à conserver soigneusement, aucun duplicata ou copie ne pouvant être fourni. @



Futurs travaux dans la combe de Gières

Le projet de suppression de la station d'épuration du Sonnant (STEP) nécessitera la pose d'un collecteur d'assainissement le long de la RD524 entre Saint-Martin d'Uriage et Gières. Ces travaux portés par Grenoble Alpes Métropole (La Métro) devraient démarrer courant 2023 pour une durée d'un an environ. Ils perturberont fortement les déplacements vers ou en provenance de Grenoble et de la vallée du Grésivaudan.



Que pouvons-nous faire ?

● **Pour le transport public.** Travailler le plus en amont possible avec les deux organismes ayant la compétence transport, le SMMAG et Cars Région, afin de minimiser l'impact des travaux sur le temps de transport, scolaire et lignes régulières. Nous participerons aux comités de pilotage avec la Métro et serons force de propositions.

● **Pour le transport en voiture.** Réfléchir collectivement à des solutions permettant de diminuer le nombre de voitures. Pour cela un groupe de travail composé de citoyen(e)s et d'élue(s) s'est constitué cet automne afin de faire des propositions à la mairie et à la Métro. Plusieurs axes de travail ont été identifiés : état de l'existant et données transport,

covoiturage, communication, participation des communes environnantes, réglementation, dé-mobilités, aménagements voiries, plans de circulation, sécurité. @

Hubert Jeanson

Adjoint à l'aménagement durable du territoire et aux mobilités

Ce projet STEP est l'occasion de réfléchir à nos déplacements quotidiens et leurs impacts sur l'environnement. Vous pouvez participer à ce groupe de travail. Prenez contact en nous adressant un courriel.

mobilité@mairie-smu.fr

In Memoriam

Claude Bernardon nous a quittés...

Nombreux sont les Saint-Martinois à avoir suivi son enseignement et, même pour certains d'entre eux, à avoir eu des enfants qui à leur tour se sont assis sur les bancs de sa classe !

Parisienne d'origine mais Iséroise d'adoption et de cœur, normalienne, elle a consacré sa vie à l'enseignement, dont la quasi-totalité de sa carrière dans notre commune. Elle fut institutrice puis directrice d'école de ses débuts à Uriage en 1968 (une école était alors située rue des Étons) à l'an 2000 où elle prit une retraite bien méritée. Entre-temps elle avait été en poste au Bourg (l'école fut un temps installée dans des préfabriqués

derrière la mairie) puis à l'école des Petites Maisons dès son inauguration.

D'autres se souviendront de son engagement jamais démenti au service des autres : à l'ADMR tout d'abord, à la bibliothèque ensuite, dont elle fut présidente lorsque celle-ci était encore une association. La lecture était sa grande passion, qu'elle a transmis autant que possible à ses élèves, elle qui disait « quand j'ai un livre, même seule chez moi je ne m'ennuie jamais ». Elle aimait aussi dessiner et peindre à ses heures. Ceux qui l'ont côtoyé connaissaient aussi son humour, sa voix rauque et son grand sourire désarmant... Saint-Martin d'Uriage a perdu une grande Dame.

Le Maire et les élus assurent de leur profonde sympathie son époux, sa famille, ses proches et ami(e)s. @

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Vers un PLU

« zéro artificialisation nette »

La reprise du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a connu de nouvelles étapes importantes en 2022 :

- une réunion publique le 24 mai présentant les principales évolutions du projet depuis 2019 ;
- une exposition en mairie du 1^{er} juillet au 30 septembre présentant l'ensemble de la démarche PLU, assortie d'un registre où chacun pouvait consigner ses remarques ;
- un débat le 8 juillet en Conseil municipal sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

La délibération du 18 novembre 2022 marque un nouveau temps fort de la procédure, avec l'arrêt du bilan de la concertation et ceux du projet de révision du PLU et du schéma directeur des eaux pluviales.

Pourquoi un nouvel arrêt du dossier de PLU ?

Le précédent dossier a fait l'objet fin 2019 d'un avis défavorable du commissaire-enquêteur. Il a été décidé d'abroger le précédent projet afin de reprendre l'élaboration du projet et pouvoir y apporter des modifications.

La procédure a été reprise pour mettre à jour et préciser les données du dossier et les projets du territoire, prendre en compte les nouvelles lois applicables, et tenir compte des remarques des personnes publiques associées et autres organismes consultés, dont l'autorité environnementale, ainsi que du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur avec les demandes exprimées lors de l'enquête publique par les habitants.

Cette phase de reprise a fait l'objet d'une large participation de la population, dont les apports ont été intégrés dans la traduction réglementaire du projet communal et dans la réalisation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) portant sur le Centre Bourg.

Pourquoi parle-t-on d'un PLU « zéro artificialisation nette » ?

Le cadre législatif a évolué avec notamment l'entrée en vigueur de la loi « Climat et Résilience » qui est engageante pour les collectivités dans leurs objectifs de modération de la consommation foncière, avec un objectif de lutte contre l'artificialisation des sols et d'absence d'artificialisation nette à terme. Le projet de révision fixe le développement urbain sur la période 2022-2034.

La modération de la consommation foncière est désormais déterminée autour de 17,4 hectares afin de répondre à l'objectif d'une baisse d'environ 50% par rapport à la consommation d'espaces sur la période précédente (2002-2012). Cela se traduit par le transfert de zones constructibles ou à urbaniser en zones agricoles et naturelles sur environ 39 hectares.

Quels sont les autres apports principaux du projet de PLU ?

- Le règlement intègre désormais des coefficients de biotope et de pleine terre pour limiter l'imperméabilisation des sols.
- Le volet paysager et architectural a été renforcé, notamment sur les bâtiments patrimoniaux.
- Un inventaire des bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial a été établi pour permettre leur transformation en logement et ainsi leur conservation.
- Les corridors écologiques et les protections pour des éléments paysagers ont été étendus sur les zones urbaines.
- Une OAP a été créée sur le secteur élargi du Bourg pour encadrer de manière plus cohérente le développement du secteur et une seconde OAP thématique a été créée pour encadrer les divisions parcellaires et les rendre plus qualitatives. @



Levée des mesures de restriction

Depuis l'été 2020, les communes de Saint-Martin d'Uriage et Vaulnaveys-le-Haut sont soumises à l'interdiction de délivrer des autorisations d'urbanisme pour les projets de construction qui seraient desservis par la station d'épuration du Sonnant, en raison de la non-conformité du système d'assainissement.

Les intercommunalités du Grésivaudan et de Grenoble-Alpes-Métropole (respectivement maîtres d'ouvrage des systèmes d'assainissement du Sonnant et d'Aquapole) travaillent depuis plusieurs mois à un projet de travaux de mise en conformité consistant à démolir la station du Sonnant et à acheminer ses effluents dans le réseau d'Aquapole via un collecteur à créer.

L'avant-projet de travaux a été présenté aux services de la Préfecture en juillet dernier. Compte tenu des avancées sur le dossier, le Préfet a levé le 7 septembre les mesures de restriction portant sur les autorisations d'urbanisme dans la commune. @

Renseignements complémentaires relatifs à l'urbanisme et au PLU :

contacter le service urbanisme en mairie.

urbanisme@mairie-smu.fr

Permanences téléphoniques
les mercredis et vendredis de 8 h à 12 h
04 76 59 77 22

Accueil en mairie sur rendez-vous.

Offre d'emploi

Distribution des bulletins municipaux

**saint-martin
d'URIAGE**

La Mairie recrute une ou des personnes ayant une bonne connaissance de tout ou partie de la commune pour effectuer, 4 fois par an, la distribution en boîtes aux lettres des bulletins municipaux.

Un véhicule est mis à disposition. Il est donc nécessaire d'avoir le permis B. Les agents distributeurs sont libres de s'organiser comme ils l'entendent durant leur semaine de distribution. Chaque tournée est rémunérée sur la base de 20 heures au SMIC.

Le caractère ponctuel de cette mission peut aussi convenir à des étudiant(e)s ou à des retraité(e)s souhaitant disposer d'un complément de revenus (cumul emploi/retraite).

Si vous êtes intéressé(e), prenez contact dès à présent avec le service Ressources humaines de la Mairie, par courrier ou courriel. @



Service Ressources humaines
Mairie - 2, place de la Mairie
38410 Saint-Martin d'Uriage
rh.smu@mairie-smu.fr

La Mairie met en place un règlement d'occupation du domaine public à usage commercial

Ce sujet qui peut sembler très administratif est en fait très concret au quotidien! Chacun, lors de ses déplacements, à pieds notamment, voit, passe à côté ou utilise une occupation du domaine public à usage commercial. La rédaction a demandé à Claudine Chassagne, adjointe chargée de l'économie locale et du tourisme, d'expliquer les modifications qui interviendront en début d'année prochaine.

Qu'est-ce qu'une occupation du domaine public à usage commercial?

Claudine Chassagne: il s'agit essentiellement de l'occupation d'une surface appartenant à la commune par des commerçants sédentaires.

Elle peut prendre trois formes:

- les terrasses: surfaces où sont disposées des tables, des chaises et éventuellement des parasols;
- les étals et les portiques: installations destinées à présenter à l'exposition ou à la vente tous objets ou denrées dont la vente s'effectue normalement à l'intérieur du local commercial;
- les mobiliers de rue: chevalets ou stop-trottoir, caissons de revues (magasins de presse), présentoirs (agences immobilières)...

Pourquoi cet usage doit-il être réglementé?

Le Code général des collectivités territoriales précise que toute occupation privative du domaine public nécessite une autorisation et donne lieu au paiement d'une redevance. La Préfecture de l'Isère a plusieurs fois rappelé cette obligation à notre commune au cours des derniers mois. Il était donc devenu nécessaire que la Mairie mette en conformité une pratique jusqu'alors non réglementée sur le territoire de Saint-Martin d'Uriage, issue d'une longue tradition «à la bonne franquette» en quelque sorte...

Les commerçants ont-ils été associés à la démarche?

Oui, bien sûr. Plusieurs réunions d'information et de concertation sur les modalités de mise en place du règlement ont eu lieu avec les représentants des deux unions commerciales, Cœur de SMU (Bourg de Saint-Martin) et UDCU (Uriage). Je profite de cet espace pour les remercier une nouvelle fois de leur disponibilité et de leur implication dans l'élaboration du règlement d'occupation. Je remercie également les services de la commune qui ont travaillé sur ce dossier.

Concrètement, qu'est-ce que cela change?

Les commerçants devront remplir une demande d'autorisation du domaine public et déclarer la surface de terrasse et/ou d'étal utilisée ainsi que la nature de mobilier de rue installé. La Mairie leur délivrera une autorisation d'occupation temporaire d'une durée d'un an. Ils devront chaque année avant le 31 janvier renouveler leur demande et s'acquitteront d'une redevance annuelle sur la base des surfaces qu'ils auront déclarées. @

Le règlement d'occupation du domaine public à usage commercial a été approuvé lors du Conseil municipal du 23 septembre 2022 et le tarif de la redevance pour 2023 sera voté d'ici la fin 2022.



Le règlement d'occupation ainsi que le formulaire de déclaration seront mis en ligne début 2023 sur le site internet de la mairie www.mairie.saintmartinduriage.fr

vie économique

Les deux unions commerciales saint-martinoises



Cœur de SMU (Bourg de Saint-Martin)
UDCU (Uriage-lesBains)



Un exemple de transmission réussie Au revoir « l'Emeu d'Uriage » Bonjour « La poulette à facettes »

Nicole Ozene, partie en retraite début 2022, avait commencé à réfléchir bien en amont à la transmission de la ferme des émeus, d'abord via des réunions d'information puis en recevant des candidats.

Une démarche longue de plusieurs années, émaillée de hauts et de bas, jusqu'à ce que la rencontre avec Garance Rey, en recherche d'une exploitation depuis deux ans, permette de faire aboutir cette transmission. Nicole était bien connue dans la commune pour son élevage d'émeus dont elle commercialisait la viande, les œufs et des produits dérivés, avec, en complément, 250 poules dont elle vendait les œufs sur les marchés d'Uriage et du Bourg. Garance a 31 ans. Elle est en reconversion professionnelle et souhaite donner du sens à son métier. Elle se positionne sur la production en bio et la vente directe. Elle a repris une centaine de poules et envisage d'en avoir jusqu'à 350. Elle s'est aussi lancée dans la culture de champignons grâce à une

Nouvelle offre au Bourg de Saint-Martin Épicerie Le Lauris



Sa devanture sur la place du village est discrète... L'épicerie Le Lauris a ouvert ses portes il y a quelques mois, face au restaurant du même nom.

Cette épicerie fine montée par les frères Nugues, propriétaires du restaurant éponyme, propose thés et infusions, cafés, bières, cidres, jus de fruits, huiles, vinaigres, épices, confitures et miel, ainsi que quelques plats cuisinés en provenance du restaurant. @

❖ Du mardi au samedi
9h30 à 12h30 et 15h30 à 19h30



Où trouver les produits de la poulette à facettes?

- ❖ En vente directe à la ferme
1300, chemin des Ronzerettes
06 70 91 96 61
- ❖ Sur le marché du lundi à Uriage
- ❖ Au magasin de producteurs
"Herbe et Coquelicot" à Herbeys

champignonnière qu'elle a aménagée sur le terrain. Elle commercialise donc œufs et champignons et prévoit de développer les débouchés pour les champignons. Après avoir travaillé une dizaine d'années au développement de la ferme des Emeus, Nicole souhaitait qu'il y ait une continuité dans l'exploitation mais aussi pour réaliser les projets qui lui tiennent à cœur, comme l'ouverture d'un gîte. Elle continue d'ailleurs à accompagner Garance dans son installation. Pour elle, cette opération est une satisfaction par procuration, à laquelle elle donne la note de 10/10!
Bonne chance à Garance! @

Claudine Chassagne
Adjointe à l'agriculture,
à l'économie locale et au tourisme

ENVIRONNEMENT 



Le premier « troc à Dédé » a été proposé le 10 septembre. Pendant toute la matinée on a vu se dessiner des sourires sur le visage des visiteurs et visiteuses...

« Vraiment, je peux prendre cet objet? comme ça? » Une guitare, un club de golf pour gaucher, une sorbetière, un four, des jouets, un karcher, une balance de cuisine... il y en avait pour tous les goûts et les besoins. C'est la magie des rencontres gratuites, de l'entraide et de dons tout simplement!

Le troc à Dédé est une des manifestations organisées par le collectif Dédé qui œuvre pour réduire les déchets au niveau communal. Une occasion pour chacun de se délester de jeux, jouets, outils, matériels de cuisine, petits meubles... ou de trouver ce dont il ou elle a besoin! On peut donner sans recevoir et récupérer sans avoir donné. Le collectif Dédé réfléchit à d'autres actions, vous pouvez y participer en nous transmettant vos idées ou en nous rejoignant! @

 contact-dede-smu@framalistes.org



2^{ème} troc à Dédé
Ouvert à tous
Dimanche 15 janvier 2023
9 h-12 h – Salle de la Richardière

Chenilles processionnaires : les nids apparaissent

Mobilisation – Prévention – Sanctions

En décembre des nids commencent à se voir dans le haut des pins; les chenilles se regroupent en nids plus volumineux et se développent en taille.

L'article D 1338-1, du 25 avril 2022, du code de santé publique inclut les chenilles processionnaires comme nuisibles à la santé humaine. Les arrêtés qui en découlent, dont celui pris à Saint-Martin d'Uriage, permettent la création de mesures cohérentes de lutte et les contrevenants à ces dispositions sont passibles d'une contravention de 2^{ème} classe (jusqu'à 150 €). Des informations vont être distribuées dans les boîtes à lettres des hameaux les plus concernés afin de rappeler les obligations et de lister les coordonnées

de plusieurs élagueurs compétents. Mais, potentiellement, tous les propriétaires de pins sont concernés. Soyez vigilants, observez attentivement et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des difficultés pour trouver un élagueur.

Le groupe de travail « STOP aux chenilles processionnaires » va reprendre la tâche d'identification des lieux concernés. Merci à tous ceux qui ont contribué l'an dernier aux repérages des arbres infestés et, si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous faire connaître par courriel. @



 implication-citoyenne@mairie-smu.fr

Taille des haies

Pour améliorer la visibilité et éviter gênes et accidents, il est obligatoire de procéder à l'entretien des haies dépassant sur la voie publique. Pour la sécurité de tous, merci de respecter cette règle!

Que dit la loi? Le propriétaire (ou locataire) a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses haies et arbustes dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. La réglementation nationale prévoit que les arbres, branches et racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb du domaine public. La hauteur des haies doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de visibilité est indispensable.

Pourquoi? L'élagage et la taille permettent de ne pas gêner la circulation des piétons, ne pas masquer les panneaux de signalisation routière ni diminuer la visibilité à une intersection, ne pas gêner les véhicules de gabarit important, y compris ceux des services de déneigement de la commune.

Je ne suis pas en règle, qu'est-ce que je risque? La responsabilité du riverain peut être engagée si un accident survient. Le riverain qui plante ou laisse croître des haies ou des arbres à moins de 2 mètres de la route s'expose également à une amende de 5^{ème} classe (1 500 € – article L.116-2 du code de la voirie routière).

En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire les mesures de sûreté exigées par les circonstances et décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique.

Lorsque les démarches amiables sont sans effet, le Maire adresse au propriétaire une injonction de faire cesser le danger. Faute de résultat, le Maire peut ordonner des travaux d'élagage aux frais du propriétaire. @



Accueillir la biodiversité dans son jardin

Pourquoi et comment utiliser les feuilles mortes?

Conseils pour garder précieusement cette manne qui tombe à nos pieds...

Si possible et si elles ne vous gênent pas : ne pas ramasser les feuilles, les laisser là où elles sont tombées, elles enrichissent le sol. Sinon, en ajouter à son compost régulièrement (1/3 du contenu) ou créer un tas à part pour générer un compost de feuilles très intéressant. Toutes les feuilles conviennent, à condition qu'elles ne portent pas de traces de maladies. Par précaution, évitez systématiquement celles des rosiers et des arbres fruitiers. Évitez d'utiliser un souffleur, fort polluant : vous ferez des économies et préserverez les petites bêtes du sol. Enfin ne pas ramasser les feuilles en forêt, car elles sont la nourriture des arbres et des petits animaux et insectes détritviores.

- les tas de feuilles sont précieux pour les hérissons pour garnir un abri que vous pouvez aménager dans un tas de bois.

Adoptez dès à présent ces bons réflexes

La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1^{er} janvier 2024.

Vous souhaitez rejoindre les biodiversiteurs?

Faites nous signe par courriel... @



Comment les utiliser?

- elles peuvent servir à créer un coussin d'au moins 20 cm au pied des plantes qui craignent le gel;
- dans le potager, les épandre en couche (minimum 10 cm) sur les planches libres afin de protéger la terre pendant l'hiver et l'enrichir;

Liste « Changez d'air »

Finances communales

Depuis mars un travail de réflexion a été étudié par des élus afin de trouver des pistes « d'économies et des recettes complémentaires ».

Cette démarche a été réalisée SANS LES SIX ELUS DE L'OPPOSITION. Nous attendons des explications sur cette exclusion de la part d'une équipe majoritaire qui se dit pratiquer la démocratie participative!

Les scénarios d'économies (sans chiffres pour étayer la réflexion) ont été présentés en réunion publique le 20 octobre 2022. Le dialogue a-t-il vraiment existé pendant cette réunion?

NON, Le format choisi, questions sur des papiers, a bloqué la réelle communication

entre les élus majoritaires et le public. Les participants étaient furieux, dossiers mal préparés par certains adjoints et quelques fois nous avons eu des réponses consternantes.

Nous demandons l'étude d'un 3^{ème} scénario. Sur un budget de fonctionnement de plus de 10 millions ne pouvons-nous trouver 5% d'économie (500 000 €) sans poursuivre la taxation à outrance?

Les habitants de Saint-Martin d'Uriage ne pourront pas supporter une hausse des impôts fonciers et une diminution des services à la population en parallèle.

Certains dossiers d'importance restent en attente : maison médicale, maison Alzheimer, etc. alors que la Voie verte, coûteuse pour la



Agenda de la biodiversité

Vendredi 27 et samedi 28 janvier


Participez au comptage des oiseaux hivernants

Relevez la présence des oiseaux dans votre jardin pendant 10 minutes! Saisissez ensuite vos données sur internet et dites-nous par courriel si vous avez participé.

Dimanche 5 février à 10 h

Premier rendez-vous au jardin pour accueillir la biodiversité

Sur le thème de l'accueil des oiseaux l'hiver dans les jardins. Le lieu de rendez-vous sera communiqué sur le site internet de la Mairie quelques jours avant cette date.

 biodiversite@mairie-smu.fr
www.oiseauxdesjardins.fr

expression politique

commune (230 000 € d'autofinancement) et NON URGENTE est prête à être réalisée. Combien de Saint-Martinois ont besoin d'un médecin au regard du nombre de Saint-Martinois qui utiliseront la voie verte...

Identifions bien les priorités! Nous demandons la recherche d'économies par la mise en place d'un AUTRE SCENARIO concerté et plus conforme aux attentes des habitants. Nous avons été reçus par le Maire le 8 novembre 2022 afin de lui faire part de nos propositions.

Bien que minoritaires, nous avons nous aussi des idées. @

 smu.oppositionchangezdair@gmail.com

Action sociale

Connaissez-vous le CCAS ?



Cet établissement public administratif, doté d'une personnalité morale de droit public, anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions et partenaires publics ou privés.

Le CCAS est l'institution locale de l'action dans le domaine social.

Son rôle principal est d'accompagner les personnes et leur entourage dans l'accès aux droits sociaux et de les guider vers les bons interlocuteurs. Maillon essentiel de la politique sociale communale, le CCAS intervient pour accompagner les situations de fragilité en s'appuyant sur les autres acteurs de l'action sociale, en relation avec des associations communales et avec les autres services de la municipalité.

Composition du Conseil d'administration du CCAS

Le nombre de ses membres, appelés administrateurs, a récemment évolué (délibération n° 059/2022 du 23 septembre 2022 du Conseil municipal).

Président de droit > Le Maire **Gérald Giraud**

7 membres issus du conseil municipal

- **Michel Deridder** > 4^{ème} Adjoint au Maire, délégué à la solidarité, au logement et au sport, Vice-Président du CCAS
- **Roberte Pelletier** > Conseillère municipale déléguée aux seniors
- **Marie-Paule Balicco** > Conseillère municipale déléguée aux Ressources Humaines et à l'accessibilité
- **Isabelle Gloux** > Conseillère municipale déléguée à l'insertion et à l'emploi
- **Florence Boullen Muriene** > Conseillère municipale liste "Changez d'air"
- **Brigitte Dulong** > Conseillère municipale liste "Changez d'air"
- **Mathieu Kuntz** > Conseiller municipal liste "Faire ensemble"

Les réunions du Conseil d'Administration sont préparées et animées par **Clément Feuillade**, **Directeur du CCAS**, qui a rejoint Saint-Martin d'Uriage en septembre 2022. Il était auparavant Directeur du CCAS et du service Solidarités et logement de la ville de Buc (Yvelines).

Le CCAS comprend désormais 15 Administrateurs

7 membres nommés par le Maire

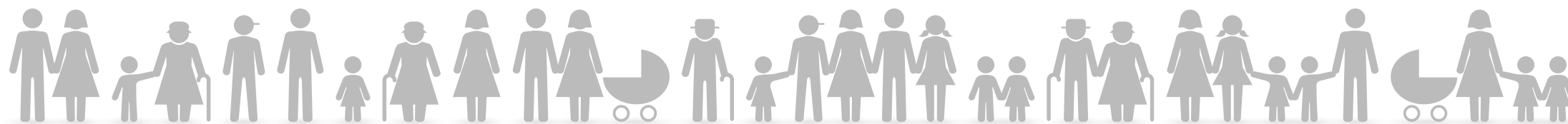
- **Martine Candy** au titre des personnes participant « à des actions de prévention, d'animation et de développement social »
- **Marie-Odile Cavallade** au titre des personnes participant « à des actions de prévention, d'animation et de développement social »
- **Paul Dauphin** en qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraitées du département (Club Amitiés-Loisirs)
- **Bernard Echard** au titre des personnes participant « à des actions de prévention, d'animation et de développement social » (association Répare et Récupère)
- **Aline Prouvost** au titre des personnes participant « à des actions de prévention, d'animation et de développement social » (association La Chaumière)
- **Jean-Claude Retha** en qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraitées du département (association Part'Âge)
- **Hélène Saloux** au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social

Les ressources du CCAS

Le CCAS dispose d'un budget propre, distinct du budget municipal

Ses ressources proviennent majoritairement des subventions versées par la commune ainsi que par des institutions et partenaires : Département, Caisse d'Allocations Familiales... S'y ajoutent les produits des services payés par les familles pour des prestations (activités jeunesse, animations personnes âgées...), des remboursements de prêts accordés dans le cadre de l'aide sociale, et, le cas échéant, des dons et legs. @

Action sociale Connaissez-vous le CCAS ?



Les principaux axes d'action du CCAS

Le Code de l'Action Sociale et des Familles confère au CCAS un certain nombre d'attributions légales, qui ont donc un caractère obligatoire: la pré-instruction des dossiers de demande d'aide sociale légale, la domiciliation des personnes sans domicile stable, l'analyse des besoins sociaux du territoire, la tenue d'un fichier des bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale légale ou facultative résidant sur le territoire communal.

Par ailleurs, le Conseil d'administration s'est doté de commissions consultatives d'études ou de travail sur des domaines d'action jugés prioritaires.

La commission logement social

Elle a pour objectif d'améliorer le processus d'attribution des logements sociaux dans la commune. La gestion de la demande et de l'offre de logements sociaux se fait au niveau intercommunal. Les attributions se décident de manière collégiale au sein de la commission d'attribution mise en place par chaque organisme HLM et constituée de représentants du conseil d'administration de l'organisme (dont un représentant des locataires) et dont le Maire de la commune concernée est membre de droit. Les attributions ne relèvent donc pas de la seule compétence de Saint-Martin d'Uriage, mais il s'agit de clarifier et rendre transparentes les attributions de logements sociaux dans la commune.

La commission Seniors

Elle a pour but de développer une politique volontariste en direction des seniors, en proposant et développant des actions ayant pour objectif de favoriser la prévention de la perte d'autonomie, le maintien à domicile et la lutte contre l'isolement. Le soutien à la vie sociale et à l'animation pour les retraités est un axe fort. Par son action en direction des retraités, le CCAS contribue à la promotion du lien social et à la prévention du vieillissement en proposant un panel varié d'activités sportives et culturelles en collaboration avec le service Sports-Vie associative de la commune et un partenariat très étoffé avec les associations.

La Commission santé et handicap

Elle a pour vocation d'impulser des actions dans l'accompagnement et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Le volet santé est également une attribution de cette commission. Récemment créée (octobre 2022), elle travaillera en lien avec la commission communale pour l'accessibilité, laquelle intervient principalement sur les aménagements à effectuer sur les bâtiments communaux ou la voirie et les espaces publics.

À signaler également un groupe de travail sur la thématique de **l'insertion/emploi** dont l'objectif est d'établir un relais notamment pour les personnes jeunes très éloignées ou en difficulté d'insertion dans le monde du travail. @



La mobilité des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Certains habitants rencontrent des difficultés de mobilité pour diverses raisons: ils ne possèdent pas ou plus de voiture, ils ne peuvent plus utiliser leurs véhicules du fait de leur grand âge, d'un handicap ou d'un problème de santé, ils ne disposent pas de moyens suffisants pour entretenir leur véhicule.

Ces difficultés de déplacement empêchent les besoins primaires (courses alimentaires, soins), les démarches d'insertion et d'accès à l'emploi ainsi que l'accès aux loisirs sportifs ou culturels. Certains utilisent les services d'un taxi ponctuellement, notamment les seniors, ou font appel à la solidarité familiale.

Sur une commune aussi vaste que la nôtre, avec ses hameaux disséminés et très excentrés du Centre-Bourg ou d'Uriage, la question de la mobilité est primordiale. Le CCAS est d'autant plus sensibilisé à ces difficultés qu'elles risquent de progresser compte tenu de l'âge de la population.

Plusieurs dispositifs sont à l'étude et devraient nous conduire à solliciter la solidarité des personnes pour répondre aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. @

L'analyse des besoins sociaux

Le CCAS s'est engagé en 2021 dans une analyse obligatoire des besoins sociaux de la population communale. Cette analyse est fondée sur un diagnostic socio-démographique partagé avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social.

L'objectif est de mettre en adéquation les besoins de la population et les actions engagées par le CCAS, en apportant de nouvelles réponses adaptées aux situations de précarité ou de fragilité, en adaptant ou réorientant les dispositifs existants et/ou en recherchant les complémentarités nécessaires entre les différents partenaires. @

La gestion des situations de crise

Le CCAS est l'acteur central de la mise en œuvre du Plan Canicule, avec sa capacité à intervenir à la fois dans l'urgence mais aussi de manière pérenne et structurée, avec un objectif de prévention et de maintien du lien social: veille sociale, prévention, information, alerte, centralisation de la liste des personnes vulnérables à domicile.

Lors des périodes de confinement et de canicule, plus de quarante personnes ont été contactées par téléphone par les agents et par des élus en charge des solidarités. Il a été constaté un besoin d'écoute et d'échange, une demande de répétition des appels, plus rarement une demande d'accompagnement pour des portages de repas ou un soutien psychologique. @

La prévention et la promotion de la santé

L'action du CCAS aux côtés de la commune a pour objectif de promouvoir les comportements favorables à la santé des habitants. Par une approche locale et transversale, le CCAS souhaite articuler les politiques de promotion de la santé avec des politiques sociales plus globales de lutte contre la pauvreté, en levant certains freins à l'accès aux soins et à la santé.

Pour cela, le CCAS est engagé dans divers dispositifs visant à favoriser le mieux-être en matière de santé:

- proposition d'actions autour du projet Solidarité Bio;
- proposition d'activités sportives pour le maintien de l'autonomie physique des retraités en lien avec les associations sportives et le service Sport-Vie associative de la commune;
- instruction des aides légales existantes (CMU-C);
- relais des campagnes nationales d'information et de prévention santé. @

L'accueil de familles dans la commune

Sept familles ukrainiennes sont aujourd'hui accueillies grâce à la générosité des familles d'accueil. Un grand merci à elles. Merci aussi aux directrices des écoles d'avoir accueilli les enfants dans leurs établissements et aux bénévoles de Belledonne Solidaire qui se sont mobilisés pour que l'accueil puisse se dérouler dans les meilleures conditions.



Le CCAS est chargé, en lien avec la Préfecture de l'Isère, de l'information des réfugiés, de l'ouverture de droits ainsi que de la coordination avec les acteurs: logement, santé, transport, scolarisation, accès à la vie locale, recherche d'emploi...

Après avoir mis à disposition un studio pour l'accueil d'une famille ukrainienne, la commune a accueilli récemment trois familles afghanes (11 personnes dont 7 adultes) dans l'attente de leur prochaine régularisation. Les deux appartements d'urgence leur ont été proposés le temps de trouver d'autres solutions d'hébergement. Ces familles font également l'objet d'un suivi par Belledonne Solidaire. En recherche d'emploi, ces personnes maîtrisant parfaitement l'anglais sont ouvertes à toute proposition d'emploi.

Si vous vous sentez prêts à vous engager dans une mission de bénévolat voire l'accueil de familles, n'hésitez pas à contacter le CCAS ou Belledonne Solidaire. @

belledonnesolidaire@gmail.com



Action sociale

Connaissez-vous le CCAS?

Paniers AMAP, saison estivale 2022

La santé faisant partie des objectifs de l'action sociale du CCAS, une réflexion a été engagée autour d'un objectif : garantir l'accès à une alimentation saine au plus grand nombre de personnes. Depuis plusieurs années l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) et le CCAS ont mis en place un dispositif de distribution de paniers offerts par des adhérents de l'association durant la période estivale. Les paniers sont composés de produits alimentaires de qualité : légumes, œufs, pain, produits laitiers.

Cet été, 24 familles ont fait don de 60 paniers au total. En collaboration avec l'AMAP, le CCAS a mis place un dispositif de distribution de ces paniers.

Dix familles dont 2 accompagnées par Belledonne Solidaire ont pu bénéficier des paniers solidaires ainsi que 2 familles ukrainiennes en août. Plusieurs de ces familles ont bénéficié d'une distribution à leur domicile grâce à la bonne volonté de quelques bénévoles. Merci à l'AMAP et aux familles donatrices pour leur générosité. @



BELLEDONNE SOLIDAIRE



Le saviez-vous?

D'après une étude publiée en janvier 2022 par « Mes-Allocs.fr », site qui recense près de 1 200 aides publiques, un Français sur trois se priverait d'aides auxquelles il a pourtant droit. Par exemple, la prime d'activité pour les + de 25 ans, dont pourraient bénéficier 8,7 millions de personnes, est seulement versée à 53 % d'entre elles. @

CCAS Saint-Martin d'Uriage

Accueil en Mairie

🕒 Du lundi au vendredi 8:00 > 12:00 > 14:30 > 17:00

✉ ccas@mairie-smu.fr

☎ 04 76 59 77 29

FOCUS SUR

La résidence autonomie Le Belvédère

Nous sommes tous confrontés à un moment donné au vieillissement, que ce soit pour nous-mêmes ou l'un de nos proches, et le maintien à domicile peut ne plus être la meilleure solution : baisse de revenus, perte du conjoint, difficulté d'accéder aux commerces, sentiment d'isolement et/ou convenances personnelles...

À Saint-Martin d'Uriage, nous disposons d'une structure médico-sociale agréée à l'aide sociale du département : la Résidence Autonomie Le Belvédère, ancien foyer logement, qui comporte des logements individuels privatifs et des espaces communs dédiés à la vie collective.

Ce que propose la Résidence Autonomie

La résidence dispose de 25 logements : 13 T1bis et 12 studios, dont 1 meublé à usage de logement temporaire pour une durée de 6 mois. Les résidents vivent de manière indépendante, seuls ou en couple, dans le logement dont ils sont locataires. Ils bénéficient d'un environnement sécurisé 24 h/24, de services collectifs tels que la restauration à midi, des animations, la blanchisserie. Ils ont accès aux services infirmiers et aux aides à domicile de la commune et gardent leur médecin traitant.

Cet établissement est un hébergement intermédiaire entre le domicile et l'EPHAD, qui s'inscrit parfaitement dans le parcours résidentiel des personnes âgées en visant à préserver l'autonomie de la personne. Les objectifs de cette résidence sont multiples :

- Rompre l'isolement de la personne âgée
- Stimuler ses capacités cognitives et physiques
- Favoriser une forme de mixité sociale
- Favoriser l'ouverture sur la commune

Le loyer est modéré et des aides sont possibles : APL, Aide Sociale, Aide financière de la CARSAT.

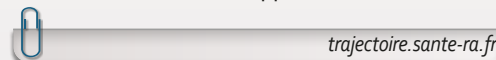


Les critères d'admission

Il est nécessaire d'avoir plus de 60 ans, d'avoir un niveau de perte d'autonomie évalué en GIR 5 ou 6 et être inscrit sur le site Via Trajectoire.

La plate-forme Via Trajectoire a été déployée depuis 2004 sur le territoire par le conseil départemental en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé. Elle permet de s'inscrire afin de rechercher une place dans un établissement médicalisé ou non. La demande en ligne permet de compléter le dossier d'admission : administratif, médical et d'autonomie.

Le niveau d'autonomie est classé en 6 Groupes Iso-Ressources (GIR) de 1 à 6 qui correspondent à 6 niveaux de dépendance et donc de types d'hébergements tels que EPHAD, Résidence autonomie, Résidence services, Unités de vie pour personnes ayant des troubles cognitifs (maladie d'Alzheimer et troubles apparentés).



À ce jour...

L'établissement est dirigé par une directrice récemment nommée : Marylou Brotel.

Après une période difficile due à la Covid-19 et à l'absence de directrice pendant plusieurs mois, la situation s'est nettement améliorée et laisse entrevoir un avenir serein. Nous avons dû faire face à une crise sans précédent qui a bousculé les résidents dans leur vie quotidienne avec une équation difficile à résoudre : sécuriser l'établissement pour éviter l'entrée du virus et garantir une vie sociale nécessaire à la santé des résidents. Le défi a été relevé par les agents et par les élus en charge des seniors, qu'ils en soient remerciés.

À ce jour, 21 des 25 logements de la résidence sont occupés. Début 2023, la résidence devrait avoir fait le plein, compte tenu des multiples demandes parvenues récemment. @



Une aide financière de près de 21 500 € par la Carsat Rhône Alpes pour rendre la Résidence Autonomie plus accessible pour ses résidents.

Les résidences autonomies sont plus que de simples domiciles. Elles conjuguent « le chez soi » et le « avec les autres » et proposent à leurs habitants un projet de vie sociale intégrant des actions de prévention et de préservation de l'autonomie. La Carsat Rhône Alpes, engagée depuis de nombreuses années dans une politique d'action sociale centrée sur la prévention des effets du vieillissement, consacre une part significative de son budget au financement de travaux d'adaptation dans les structures collectives comme la Résidence Saint-Martinoise Le Belvédère.

Une aide à l'investissement de 50 % a permis le financement de travaux de mise en accessibilité des parties communes de la structure gérée par le CCAS.

Cette enveloppe a notamment permis de financer la mise à la bonne hauteur des mains courantes, le remplacement des luminaires non adaptés et peu performants par des luminaires LED ou encore la mise en place d'un sanitaire adapté PMR dans la salle principale. Le CCAS remercie la CARSAT Rhône-Alpes pour ce soutien financier indispensable pour permettre à tous les résidents de vieillir dans un « chez soi » adapté. @



Préinscription pour la rentrée scolaire 2023

Les familles ayant un enfant né en 2020 sont invitées à procéder aux préinscriptions entre le 2 janvier et le 28 février 2023.

- Les pièces à fournir par courriel à l'adresse ci-dessous sont :
- copie du livret de famille (pages parents et enfants) ;
 - copie vaccinations de l'enfant ;
 - un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, au nom des deux parents ;
 - une adresse courriel et un contact téléphonique. @

Informations > scolaire@mairie-smu.fr



Multi-accueil Les Lutins

La ferme aux Lutins !

Le 22 septembre, les enfants du multi-accueil « les Lutins » d'Uriage ont pu découvrir les animaux de la ferme ambulante « La ferme Noisette » venus leur rendre visite pour la matinée.

Après un temps d'observations pour certains, le besoin d'être accompagné par un adulte pour d'autres, à leur rythme, tous les enfants se sont approchés des animaux. Donner à manger aux chèvres ou aux lapins, caresser l'âne, les hamsters ou les chats ont fait partie des joies de la matinée. Ce temps de découverte a été proposé aux enfants dans le cadre des animations régulièrement organisées par l'équipe du multi-accueil. @

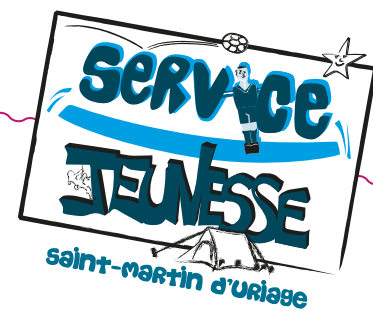


PLACE AUX JEUNES !

Un partenariat service Jeunesse de la commune/Pôle Information Jeunesse de Saint-Martin d'Hères.

Le dispositif prévoit des temps d'information, d'activités et d'échanges dédiés aux jeunes. Pour l'année 2022-2023, les thèmes de ces temps sont axés sur la santé et la mixité (garçon/fille et mixité sociale).

Des moments sportifs ont été proposés durant les congés scolaires d'automne. Une journée a été consacrée à des ateliers sportifs autour du football américain avec le Club des Centaures, du baseball avec le Club des Grizzly, un temps d'escalade, une initiation au Taikendo. Un goûter offert par la ville de Saint-Martin d'Hères et la remise des récompenses aux participants ont clôturé la journée. Le lendemain, des rencontres de basket 3vs3 se sont enchaînées toute la journée. Des points complémentaires étaient attribués à tous ceux qui passaient auprès des stands de prévention mis en place pour l'occasion : un bon moyen



d'inciter les jeunes à passer par ces points d'information et leur permettre d'accéder ainsi à des messages dédiés à leurs âges et préoccupations. La très bonne entente entre les nombreux jeunes participants comme avec les encadrants a été soulignée. Ces temps d'échanges sont essentiels : ils favorisent l'ouverture d'esprit et renforcent les notions de citoyenneté indispensable au vivre ensemble. @



PROJET: COUP DE POUCE ORIENTATION

En partenariat avec la Mission locale, le Pôle Information Jeunesse de Saint-Martin d'Hères et le service jeunesse de Chamrousse, des temps dédiés à l'orientation sont régulièrement organisés pour les jeunes. Le 19 octobre dernier, une vingtaine de jeunes âgés de 14 à 16 ans, dont dix de la commune, ont participé à un après-midi consacré à l'orientation scolaire des jeunes de la 4^{ème} à post-bac. À travers un Escape Game présenté par l'association « Challenge the room » les jeunes ont pu, tout en s'amusant, apprendre vers qui s'orienter. Des repères indispensables dans la jungle des formations, filières et passerelles ! @



© C. Leroubin



© M. Doris



© M. Doris

Légendes

Le Belvédère



1 Culture

Le lancement de la saison culturelle 2022-2023 du Belvédère : un buffet-concert mémorable, dans une ambiance « Cotton Club » avec le Harlem Swing Orchestra !

2 Départ

Elle était la « gardienne du temple »... Dominique Curri (au premier plan) a quitté la commune et ses fonctions au centre culturel du Belvédère. L'équipe de l'Office de tourisme lui a rendu un hommage mérité, de même que les trois maires qui se sont succédé depuis l'inauguration en 2001 de ce magnifique équipement : Jeannine Creissels (1995-2008, à l'origine du projet de reconversion de l'ancien « hôtel Elie »), Bruno Murienne (2008-2014) et Gérald Giraud, actuel maire.

3 Philosophie

Le Président du jury a félicité les auteurs des quatre livres sélectionnés pour le prix des lecteurs des 12^{ème} Rencontres Philosophiques d'Uriage, remporté cette année par Céline Bonicco-Donato, philosophe et maître de conférences à l'école supérieure d'architecture de Grenoble, pour « Heidegger et la question de l'habiter ».



Légendes



4

4 Forestivités

À l'occasion du festival « Forestivités », la commune a proposé aux Saint-Martinois deux sorties gratuites en octobre : une balade commentée en forêt et une visite de chantier forestier (en partenariat avec l'ONF).

5 Petits prix

Vêtements d'automne/hiver et matériel de puériculture à prix doux font le succès jamais démenti de la bourse organisée par l'association Buvep. Après deux années d'interruption liée à la crise Covid, l'édition 2022 a confirmé l'engouement pour cette formule.

5



© M. Doris

6 Transition alimentaire

La Fresque de l'alimentation, atelier ludique et collaboratif sur les enjeux environnementaux liés à l'alimentation a été organisée à la ferme de Loutas début octobre dans le cadre du « mois de la transition alimentaire ».

7 Solidarité

L'intégralité des fonds récoltés lors de la 1ère édition des « 6 Heures contre le cancer » (en juin au parc d'Uriage) est reversée à la Ligue contre le cancer. Le 24 octobre, un chèque de 4 707 € a ainsi pu être remis en mairie à François Berger, Président du Comité de l'Isère de la Ligue, et Véronique Dumond, Directrice de la Ligue Iséroise contre le cancer, en présence des organisateurs, du maire et des élus ayant œuvré au succès de l'opération.

6



9 Commémoration

L'hommage aux combattants de la Grande Guerre suscite toujours une belle ferveur dans notre commune. Ce fut encore le cas en ce 11 novembre à Corps d'Uriage, à Pinet et au Bourg, en présence notamment de membres de la FNACA, de jeunes sapeurs-pompiers du centre « Les Vaulnaveys », de la police pluri-communale et d'enfants qui ont lu les noms des soldats morts pour la France.



7



© M. Doris

8



© M. Doris



© M. Doris



Encore plus de jeunes et une nouvelle entente

La nouvelle saison a débuté sur les chapeaux de roues! Pas moins de 145 enfants et adolescents toutes catégories confondues défendent désormais les couleurs du club de handball, qui poursuit sa progression, avec une nette augmentation chez les plus jeunes, notamment les collectifs moins de 9 ans et moins de 11 ans. Les filles sont également largement représentées avec plus de 33 % des effectifs.

Nouveauté : cette année a vu la mise en place d'une entente avec le club d'Echirolles-Eybens pour les collectifs féminins moins de 13 ans et moins de 15 ans. Cela permet aux moins de 13 ans, pas assez nombreuses pour monter une équipe, de jouer et découvrir un niveau de jeu supérieur. Pour les moins de 15 ans, c'est l'opportunité d'avoir deux équipes, donc plus de temps de jeu et de plaisir pour chacune d'entre elles! Autre avantage : cette entente permet de libérer des créneaux pour nos plus jeunes et de leur offrir de meilleures conditions d'entraînement.

À noter : certains moins de 13 ans (pour la plupart surclassés) font partie de l'Académie, un regroupement des meilleurs joueurs de la métropole grenobloise. Pour l'instant, ils se contentent des entraînements avec la formation des moins de 15 ans de ce nouveau projet mais continuent à porter les couleurs du SMUHB chaque week-end, avec la ferme volonté de continuer à progresser. @

<https://uriage-hand.fr>



Samedi 29 octobre : Halloween des petits monstres.

L'Union Des Commerçants d'Uriage a proposé à tous les petits monstres du coin de venir déambuler avec leurs plus beaux costumes dans les commerces pour faire le plein de bonbons. S'en sont suivis un goûter et un bal au parc de jeu Aerojump.



Prochain événement : Noël à Uriage le 17 décembre

Pour cette journée l'UDCU vous propose d'effectuer vos achats chez vos commerçants locaux, aux rythmes fous de la batucada, puis de nous retrouver en fin de journée pour une distribution de vin et pomme chaud, de bretzels et de papillotes (entre JOA Casino et le Grand Hôtel).

N'oubliez pas d'apporter votre carte de fidélité!

Mise en place depuis le début d'année par l'UDCU, elle vous permet de constituer une cagnotte d'euros tout au long de vos achats ou de l'utiliser pour faire des économies. @



Réveillon 2022

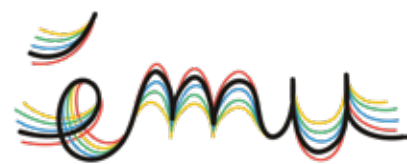
Après deux années d'interruption pour cause sanitaire, l'association Festiamo organise sa traditionnelle soirée de fin d'année!

Samedi 31 décembre 2022
salle de la Richardière

Inscriptions/renseignements > 06 81 34 63 47

Soirée « King of Rock'n'roll » : la dernière soirée festive proposée dans la commune par Festiamo a fait le plein de fans d'Elvis Presley et de musique et cinéma des USA.

Le comité éditorial salue l'organisation sans faille de ces soirées à thèmes et tient à remercier l'association pour le travail de remise en état de la salle de la Richardière, travail auquel elle a dû se livrer du fait de la négligence confinant à l'incivisme d'utilisateurs antérieurs.



École de Musique d'Uriage Les actus de l'EMU

Un premier moment musical d'exception « Rencontre autour de Bach »

Il s'est tenu au Belvédère le 19 novembre en présence de Joseph Coppey, ancien professeur de piano du CRC de Grenoble, organiste et spécialiste de Bach.

À l'occasion de la Semaine Bleue

Du 3 au 9 octobre, l'École de Musique d'Uriage a proposé un cours individuel ou collectif gratuit aux apprentis musiciens de 65 ans et plus, ainsi qu'une réduction de 30% sur la cotisation normale. Il n'est pas trop tard pour contacter le secrétariat et en profiter...

L'EMU intervient également dans les écoles de la commune, à Pinet et aux Petites Maisons.

Les intervenantes proposent des projets et spectacles en lien avec les enseignants. Les classes de CP et CE1 des Petites Maisons ont ainsi préparé des chants de Noël pour les présenter aux aînés de la maison de retraite. Malheureusement le contexte Covid ne le permettra pas, mais les élèves de maternelle en profiteront.

Scène ouverte le 16 décembre à 19 h à l'auditorium de la maison des Arts

Nous vous proposons de venir partager cette première scène ouverte. Notre conviction est que la musique est à partager et la scène ouverte permet aux groupes et musiciens en herbe de se produire en public le vendredi soir précédant les vacances scolaires, dans une ambiance détendue. C'est une occasion d'animer le bourg et les scènes ouvertes sont ouvertes à tous musiciens sur demande auprès de l'EMU.

D'autres rendez-vous se profilent...

Scène ouverte le 3 février et ZicOcaz le 4 mars.
L'équipe de l'EMU

ecoledemusiqueduriage@gmail.com



Les associations Saint-Martinoises souhaitant communiquer par l'intermédiaire de Facebook sur leur actualité sont invitées à adresser un courriel à : facebook@mairie-saintmartinduriage.fr

« Octobre rose »

Joli succès pour notre marche solidaire le 23 octobre.

Cette marche a été proposée dans le cadre de la campagne nationale « Octobre rose » grâce à notre section marche nordique. Ouverte à tous, elle était organisée au profit de l'association Ruban Rose qui aide au développement des actions de prévention et de dépistage des cancers du sein ainsi qu'à la recherche de traitements. Une cinquantaine de courageuses se sont retrouvées sur la place du village avec un vêtement ou accessoire rose, pour un parcours de 5,5 km (environ 1h30 à 2h de marche) dans la bonne humeur, tout en ayant la satisfaction de répondre présentes pour une cause importante. Un verre de l'amitié a clôturé ce temps de partage.

L'argent récolté est intégralement reversé au profit de l'association RUBAN ROSE. @

Dorothee, Cathy et Florence



Atelier Citrouille

Une belle participation et des défis relevés pour fêter Halloween...

Lors des vacances automnales, Sandrine, notre professeur d'Arts plastiques, a animé un stage à destination des enfants. Cet atelier spécial "Citrouille d'Halloween" a ravi les enfants comme chaque année. Gribouille ou « creusouille »? Selon son inspiration, chaque enfant a réalisé sa citrouille sous l'œil expert et attentif de Sandrine! De quoi fêter Halloween comme il se doit... @

arts@asel-smu.fr



Le Belvédère



• www.belvedere-culture.fr • 04 76 89 10 27 •

Programmat ion

Mémo Dates

Janvier

mardi 10 20h30
Ciné-Club
« Cet obscur objet du désir »
Luis Buñuel

vendredi 27 20h30
Concert →
« Two of us »

mardi 31 20h30
Ciné-Club
« Un long dimanche de fiançailles »
Jean-Pierre Jeunet

Février

vendredi 24 19h00
Vernissage exposition →
« Coup de crayon ! »

vendredi 24 20h30
Ciné-cinéma *

mardi 28 20h30
Ciné-Club
« El Reino »
Rodrigo Sorogoyen

Mars

vendredi 3 20h00
Ciné-montagne
Une soirée en refuge
2 films:
« Zanskar, les promesses de l'hiver »
« Expédition 5300 »

vendredi 10 20h30
Ciné-cinéma *

mercredi 15 10h30/15h
Ciné-Bibi
Fête du court métrage

vendredi 17 20h30
Concert blues →
« Cincinnati Slim Trio »

mardi 21 20h30
Ciné-Club
« Gilda »
Charles Vidor

vendredi 24 20h30
Chansons →
« Barbara, Brel Brassens : les 3 B »

Avril

dimanche 2 16h00
Spectacle famille
« cabaret hop hop hop »

CONCERT BLUES

Cincinnati Slim Trio



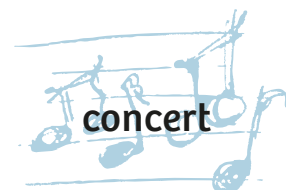
Guitare chant Cincinnati Slim/KC Elstun
Harmonica Philippe Boyer
Contrebasse Philippe Quinette
1 h 30 • Tarifs 7 € / 14 € / famille 30 €

HANSONS

Barbara Brel Brassens les 3 B



Isabelle Chevallier
André Bourillon, Laurent Berger
1 h 30 • Tarifs 7 € / 14 € / famille 30 €



vendredi 27 janvier 2023 two of us

Marianne Girard et Julie D-Facy sont deux amies qui partagent une passion commune : la musique ! Entre standards radios et compositions originales aux accents folks, ces deux voix s'amuse et se régale des mélodies de nos époques. Elles décrivent à travers leurs paroles des moments de vie, des instants de grâce, leurs vulnérabilités et leurs forces où chacun se reconnaîtra, accompagnées tantôt d'une guitare, d'un banjo, ponctuées d'un harmonium retrouvé au fond d'un grenier ou d'autres instruments de poche...

Rendez-vous pour un moment de partage, d'émotions et de musicalité! @

Tarifs : 14 € adulte / 7 € réduit / 30 € famille.



04 76 89 10 27 - info@uriage-les-bains.com

expo atelier

du 25 février au 14 mai 2023

coup de crayon!



Le Belvédère offre une page blanche à deux auteurs illustrateurs, à l'aise aussi bien sur la page que dans l'espace!

Lucie Albon est dessinatrice, autrice de bandes dessinées et de livres jeunesse. Avec une boîte de crayons, quelques morceaux de papier découpé et un peu d'aquarelle... elle sait inventer tous les univers sans jamais rien perdre de son originalité artistique. Ses personnages sont empreints d'une réelle grâce. La souplesse des corps, le velouté des regards donnent beaucoup de force à ses illustrations. Elle possède une grande maîtrise des techniques traditionnelles et la capacité de se les réapproprier pour aboutir à cette simplicité dépouillée qui ouvre grandes les portes de l'imaginaire...

Gwenaël Manach est auteur de bandes dessinées et illustrateur. Ses dessins parlent de l'humain, de ce qui le traverse et de ce qu'il traverse. L'humain et la métaphore sont la matière principale de ses histoires. Il aime parler de la construction de soi et ce que l'on décide d'en montrer. Il a nourri son écriture de fermes en ZAD, de petits ermitages solitaires en joyeux collectifs. Pensant un temps que le dessin serait son épine dorsale, en fin de compte c'est surtout qu'on peut parler avec. @

Vernissage vendredi 24 février 2023 à 19 h

Exposition ouverte le mercredi et du vendredi au dimanche de 15 h à 18 h. Gratuit.

EtatCiv2022

NAISSANCE

Linaé Berhault	10 septembre
Colas Weick	13 septembre
Ava Giraud Kergoyan	21 septembre
Raphaël Ryo Rasoanarivo	26 octobre
Anouk Sensi	27 octobre
Aline Perello Tedo	29 octobre

MARIAGES

Giacometti Stéphane & Grapeloup Maylis	8 octobre
Cordier Bruno & Cannata Laurence	15 octobre
Deledda Gaëtan & Chaix Laetitia	22 octobre
Michel dit Pangot Sébastien & Boulahcen Sara	29 octobre
Lechelt Frédéric & Curri Dominique	29 octobre

DÉGÈS

Marie-Thérèse Berger	9 septembre
Claude Bernardon née Saintagne	12 septembre
Simone Kauffman veuve Rosser	24 septembre
Suzette Vicat veuve Exbrayat	7 octobre
Elisabeta Voinescu veuve Lordache	24 octobre

Permanences ... de l'architecte

[04 76 59 77 22] Prendre rendez-vous au service Urbanisme

... juridique

[04 76 59 77 10] Prendre rendez-vous

... du médiateur-conciliateur de justice

[04 76 77 23 81] Prendre Rendez-vous
Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois
de 9 h à 11 h en mairie de Domène.

... Maison médicale de garde à Vizille

[Contacter au préalable 0 810 15 33 33
SAMU conseils médicaux]

Ouverte aux patients :

- la semaine en soirée de 20 h à 23 h
- le samedi après-midi de 14 h à 18 h,
- le samedi en soirée de 20 h à 23 h,
- le dimanche et jours fériés
de 9 h à 12 h, de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h

... Pharmacie de garde

[Serveur téléphonique 39 15]

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il suffit de se laisser guider par le serveur vocal et de saisir son code postal. (0,45 €/minute + coût d'un appel)



La saison du Belvédère se poursuit!
Découvrez-la en ligne et en vidéo
www.belvedere-culture.fr

* Séance unique à 20h30 - Programmation par affiche ou sur site du Belvédère



Téléphone pratique

Accueil Mairie.....	04 76 59 77 10
Accueil CCAS.....	04 76 59 77 29
Services techniques.....	04 76 59 77 20
Pôle enfance-jeunesse.....	04 76 59 78 02
Bibliothèque.....	04 76 89 54 87
Urbanisme.....	04 76 59 77 22
Services petite enfance.....	04 76 59 77 12
Service scolaire.....	04 76 59 77 24
Serveur cantine.....	04 76 54 93 40
Service communication.....	04 76 59 77 18
Fax état civil.....	04 76 59 78 03
OTTU.....	04 76 89 10 27
Police pluri-communale.....	04 76 89 54 07
Urgence eau.....	04 76 98 24 27
Urgence électricité.....	09 72 67 50 38
RESA (Transport sur réservation).....	0 800 941 103

www.mairie.saintmartinduriage.fr

Horaires d'ouverture

Mairie [04 76 59 77 10]

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi	8h	12h	➔	14h30	17h
Mardi	8h	12h	➔	14h30	19h

Urbanisme [04 76 59 77 22]

Mercredi - Vendredi	8h	12h	➔	-	-
---------------------	----	-----	---	---	---

Agence Postale • Le Bourg

[04 76 00 15 31]

Mardi	9h	12h	➔	15h	19h
Mercredi - Samedi	9h	12h	➔	-	-
Jeudi - Vendredi	9h	12h	➔	15h	17h

Bureau Postal • Uriage [36 31]

Lundi - Mardi - jeudi - Vendredi	9h	12h	➔	14h	16h45
Samedi	9h	12h	➔	-	-

Fermé le mercredi

Déchetterie de la Ronzière

[04 76 59 70 01]

Déchetterie gérée par la CCG, accessible à tous les Saint-Martinois
Horaires d'ouverture consultables sur

www.le-gresivaudan.fr ("100% pratique" > "Gestion des déchets")
ou par téléphone au 04 76 08 03 03

Mardi - Mercredi - Jeudi	-	-	➔	13h	17h45
Vendredi	9h			17h45	
Samedi	8h30			17h45	

Fermée les jours fériés